

ISOLATION PHONIQUE

Construction responsable

La densification de nos espaces urbains augmente et va s'accroître à l'avenir. Parallèlement, notre société est de plus en plus sensible aux nuisances sonores. L'isolation phonique est plus importante que jamais. Dans l'idéal, il vaut mieux prévenir que guérir. C'est pourquoi, il est recommandé de miser sur des matériaux massifs comme la brique.



Phonique

Plus c'est lourd, mieux c'est. Ce principe est particulièrement vrai pour prévenir les nuisances sonores dans les bâtiments. Le recours à des matériaux massifs comme la brique et une construction adéquate assurent une protection efficace contre le bruit.

La brique présente une masse volumique élevée, ce qui est un atout considérable pour empêcher la propagation du bruit et stocker de la chaleur. La brique Swissmodul a fait ses preuves dans les murs extérieurs des maisons collectives ou mitoyennes. Des briques spéciales pour les murs mitoyens garantissent une isolation phonique et un confort d'habitation. L'efficacité de l'isolation phonique constitue de plus en plus un critère de qualité décisif, ainsi qu'un argument de vente déterminant.

Responsable

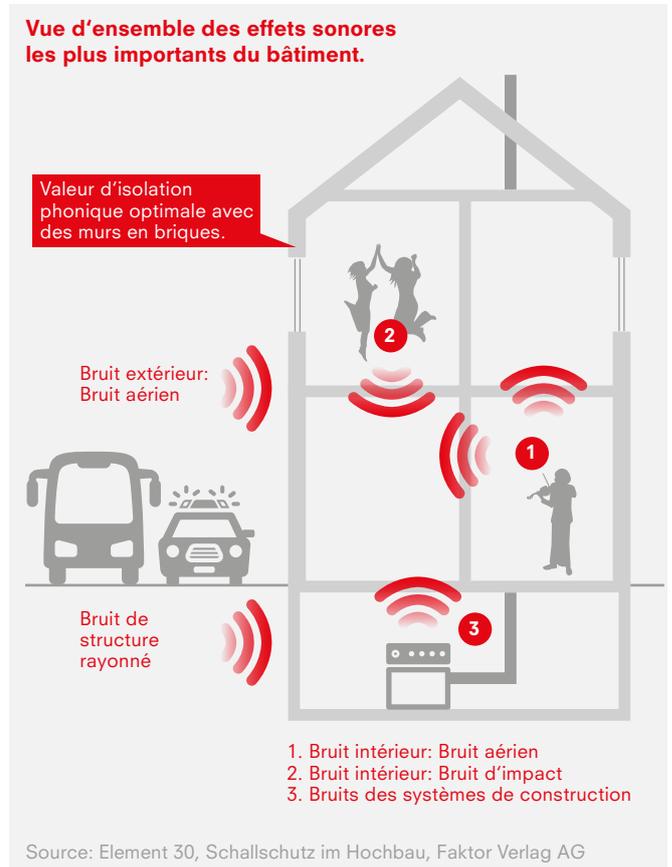
La planification et la construction induisent des responsabilités. Aussi l'isolation phonique doit-elle constituer un thème transversal prioritaire dans la planification et la construction d'immeubles. Des mesures ciblées d'isolation phonique permettent de créer un environnement agréable.

L'intensité de bruit perçu dépend des fréquences, sachant que les aigus sont plus audibles que les graves. Les sources de bruit pour les utilisateurs d'un bâtiment sont multiples. À l'intérieur ce seront, par exemple, des bruits de chocs ou aériens. Les installations techniques émettent également des bruits qui peuvent être dérangeants. À l'extérieur ce sera, par exemple, le bruit du trafic qui pénètre dans le logement. La norme SIA 181:2020 définit les exigences de base relatives à la protection contre le bruit dans et sur le bâtiment.

Acoustique

Le ressenti subjectif influence les possibilités d'utilisation des pièces. Par conséquent, les planificateurs devraient s'intéresser à l'acoustique intérieure dès la définition de la structure d'un bâtiment.

La perception auditive d'un mot prononcé ou de la musique étant fortement influencée par la pièce dans laquelle on se trouve, l'acoustique constitue un aspect important de la planification. À cet égard, la transmission du bruit dans l'espace et dans le temps sont des composantes essentielles. La tendance actuelle aux logements volumineux, parfois même sur plusieurs niveaux, requiert la prise en compte des sons directs ainsi que des phénomènes de réflexion et de réverbération. Les matériaux insonorisants réduisent le temps de réverbération et la propagation du bruit. En outre, ils influencent positivement l'intelligibilité de la parole.



Des mesures ciblées d'isolation phonique protègent les utilisateurs contre des nuisances sonores excessives et leur offrent un cadre de vie et de travail agréable.

Planifiable en toute sécurité

Le calme ne devrait pas être un luxe. Aussi l'isolation phonique doit-elle constituer une priorité dès la phase de planification. Tous les éléments à prendre en compte sont compilés dans la réédition de la brochure «Protection contre le bruit dans le bâtiment» (élément 30).

La version actualisée de cet ouvrage de référence est disponible depuis décembre 2020. Sur la base de la norme SIA 181 révisée, l'ouvrage compile de manière claire et concise des connaissances fondamentales sur la physique du bâtiment et sur la construction. La mise en œuvre est illustrée au chapitre «Pratique de la construction» et à travers de nombreux exemples de bonnes pratiques. Guide pratique idéal pour les planificateurs, cet ouvrage spécialisé est indispensable pour la formation dans le domaine de la protection contre le bruit dans le bâtiment.

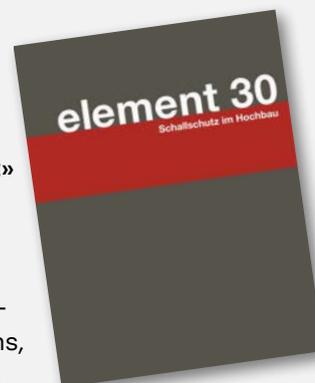


Des questions sur l'utilisation de la terre cuite dans la construction? Nous sommes là pour y répondre.

Industrie suisse de la terre cuite
Marktgasse 53, CH-3011 Berne
Tél. +41 31 327 97 90
info@terre cuite.ch
www.terre cuite.ch

élément 30 «Protection contre le bruit dans le bâtiment»

Outil de travail et de planification idéal pour les architectes, les ingénieurs et les acousticiens, la brochure «Protection contre le bruit dans le bâtiment» (élément 30) est indispensable pour la formation dans le domaine de la protection contre le bruit dans le bâtiment.



Lien pour commander: www.faktor.ch/element.html

«Swiss made»

Des matières premières naturelles, une production locale et de nombreuses possibilités de création: c'est ce qui donne du caractère à votre projet de construction.

Les entreprises membres de l'association Industrie suisse de la terre cuite fabriquent des briques et des tuiles avec de l'argile locale. Pour les briqueteries et les tuileries suisses, le «swiss made» est bien plus qu'une appellation d'origine. C'est la promesse d'un caractère unique pour chaque projet de construction grâce à une esthétique et à des matériaux originaux. Il garantit également la durabilité et la qualité de la culture du bâti de notre pays – terre de caractère.



Le présent aide-mémoire est publié sur le service en ligne «**Pensons terre cuite**» de l'association Industrie suisse de la terre cuite et il est disponible au téléchargement. «**Pensons terre cuite**» transmet un savoir compact autour du thème Maçonnerie et toiture. En savoir plus: www.terre cuite.ch/inspiration/pensons-terre-cuite